



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

Documents officiels

Distr. générale
19 janvier 2015
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 27^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 29 octobre 2014, à 15 heures

Présidente : M^{me} Stepowska (Vice-Présidente) (Pologne)

Sommaire

Point 24 de l'ordre du jour : Activités opérationnelles de développement (*suite*)

- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (*suite*)
- b) Coopération Sud-Sud pour le développement (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe de contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

14-63548X (F)



Merci de recycler



En l'absence de M. Cardi (Italie), M^{me} Stepowska (Pologne), Vice-Présidente, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 24 de l'ordre du jour : Activités opérationnelles de développement (suite) (A/69/215)

a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (suite)

(A/69/63-E/2014/10, A/69/125 et Add.1 et A/69/392; A/C.2/69/2)

b) Coopération Sud-Sud pour le développement (suite) (A/69/39, A/69/153 et A/69/392; A/C.2/69/2)

1. **M. Vichaidit** (Thaïlande) dit que les efforts déployés pour améliorer, à l'échelle du système, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la pertinence et l'impact de l'action de l'Organisation doivent se poursuivre. À cet égard, il salue le nouveau cadre global de suivi et d'établissement de rapports de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

2. Les activités opérationnelles de développement doivent être universelles, neutres et indépendantes. Se référant au rapport du Secrétaire général (A/69/63-E/2014/10), l'intervenant dit que sa délégation appuie la proposition tendant à ce que l'Organisation entame un processus de réflexion interne eu égard à l'évolution de l'environnement mondial et de la nouvelle conjoncture de la coopération pour le développement.

3. Le renforcement des partenariats mondiaux destiné à accélérer la mobilisation de ressources financières aidera à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à promouvoir un développement durable mais il n'en faudra pas moins que les États Membres et les entités du système des Nations Unies remédient au déséquilibre croissant entre les ressources de base et les autres ressources. De plus, il est regrettable que le taux de croissance tant du financement des activités opérationnelles du système des Nations Unies que de l'aide publique au développement (APD) stagne.

4. Il y a eu des progrès dans l'intensification et la généralisation de la coopération Sud-Sud mais il

faudrait que celle-ci complète la coopération Nord-Sud et ne s'y substitue pas. La Thaïlande invite instamment le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud à coordonner les activités inter-organisations en la matière et à assurer une utilisation plus efficace des ressources correspondantes. Il est impératif qu'il y ait une plus grande coopération entre les organismes des Nations Unies si l'on veut que la coopération pour le développement soit plus cohérente et plus efficace.

5. La Thaïlande est très attachée à l'intensification de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire et a étendu sa coopération technique avec toute une gamme de partenaires à l'intérieur et au-delà de sa propre région. Le Gouvernement thaïlandais est prêt à échanger des connaissances, des données d'expérience et des compétences dans des domaines tels que la réduction des risques de catastrophe, la sécurité alimentaire, l'agriculture, la santé et l'éducation. En 2015, la coopération entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'ONU sera renforcée par l'intermédiaire de la Communauté économique de l'ASEAN.

6. **M^{me} Kyaw** (Myanmar) dit que les activités opérationnelles du système des Nations Unies contribuent de façon décisive à aider les États à se développer socialement et économiquement mais qu'il faut absolument que les ressources financières nécessaires à leur conduite soient disponibles. Le Gouvernement du Myanmar est préoccupé par la stagnation de l'APD et la baisse des contributions au budget de base des activités opérationnelles de développement de l'Organisation et invite donc instamment les donateurs à faire une priorité du financement de ce budget, qui est important pour donner suite efficacement à l'examen quadriennal complet des activités de développement. Les pays développés ont l'obligation d'honorer les engagements qu'ils ont pris au titre de l'APD et il faudrait que toutes les parties prenantes mènent résolument des activités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire pour que les pays en développement puissent atteindre leurs objectifs de développement.

7. L'approche retenue par l'ONU doit être mieux harmonisée, respecter les politiques nationales et les conclusions de l'examen quadriennal et s'appuyer notamment sur les principes de l'initiative « Unis dans l'action », qui présente un certain nombre d'avantages, dont le rapport coût-efficacité. Le Myanmar se félicite de l'initiative prise par les entités du système des

Nations Unies d'aligner leurs plans stratégiques sur l'examen quadriennal, car une Organisation plus cohérente et plus efficace ne peut manquer de contribuer au développement des pays en développement. Les entités du système des Nations Unies ont un rôle déterminant à jouer dans le renforcement de la cohérence et la mobilisation des fonds auprès de la communauté des donateurs.

8. Comme suite à la visite qu'elle a effectuée en 2013 au Myanmar, une équipe mixte composée de représentants de six organismes des Nations Unies a élaboré une stratégie de transition visant à aider le Myanmar dans tous les domaines courants. Celui-ci ne ménage aucun effort pour utiliser efficacement l'aide internationale et est reconnaissant de la contribution apportée par l'ONU et ses autres partenaires de développement à cet égard.

9. **M. Grant** (Canada), prenant aussi la parole au nom de l'Australie, dit que l'examen quadriennal complet des activités de développement est novateur en ce qui concerne la réforme de l'Organisation. Il est déjà prêté attention au prochain examen de 2016 et à la possibilité de faire en sorte que la réforme permette au système des Nations Unies pour le développement de donner suite au programme de développement pour l'après-2015. À cet égard, le Canada et l'Australie accueillent avec satisfaction l'instauration d'un dialogue consultatif sur le système des Nations Unies pour le développement après l'échéance de 2015 mais demandent que l'on y mette nettement l'accent sur les réformes en cours, qui sont particulièrement significatives pour les deux pays dans un certain nombre de domaines.

10. En ce qui concerne le financement des activités opérationnelles, le Canada et l'Australie se félicitent que les fonds et programmes aient entamé des dialogues structurés sur les plans stratégiques de financement. Les propositions concernant la relation entre le financement des ressources de base et des autres ressources et la possibilité de nouveaux financements par des sources non gouvernementales et privées sont encourageantes mais il faut continuer à réfléchir à la meilleure manière de mobiliser des contributions de qualité auprès des pays membres émergents. Les deux délégations prennent note avec intérêt de l'affinement de la définition de la masse critique des ressources et apprécient les efforts que chacun des organismes déploie pour appliquer cette notion. Les débats sur le financement doivent continuer

à se tenir tous les ans et être liés à d'autres grands faits nouveaux et résultats tels que le recouvrement des coûts et le financement du développement.

11. Le système des Nations Unies joue un rôle décisif lorsqu'il s'agit de mener de front des activités humanitaires, de consolidation de la paix et de développement dans le cadre d'une transition, d'une sortie de crise ou du redressement. Des événements tels que l'examen du dispositif de consolidation de la paix des Nations Unies en 2015 et l'examen du programme de développement pour l'après-2015 peuvent permettre d'améliorer l'acheminement de l'aide et de mieux coordonner les interventions visant à appuyer les efforts des pays se trouvant dans une situation de crise, de sortie de crise ou de transition. Il faut que les organismes harmonisent et simplifient davantage les instruments, procédures et pratiques administratives en matière de programmation et de financement de façon que les interventions puissent être vraiment coordonnées.

12. L'égalité des sexes doit continuer à figurer en bonne place dans le programme des Nations Unies pour le développement. Le Canada et l'Australie se félicitent que le plan d'action à l'échelle du système sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ait été lancé et ils en suivront l'application afin de s'assurer que les documents de planification stratégique des entités du système des Nations Unies comportent des analyses par sexe adéquates.

13. Tous les fonds et programmes et toutes les institutions spécialisées devraient prendre des mesures concordantes en temps utile pour réformer leurs services aux niveaux régional et local. Des progrès ont été accomplis à cet égard mais il reste encore beaucoup à faire. La cohérence à l'échelle du système est indispensable à un encadrement des politiques de qualité et à la conduite d'activités opérationnelles efficaces, ainsi qu'à l'établissement d'un solide système de suivi et de responsabilisation pour le nouveau programme de développement.

14. L'application des conclusions de l'examen quadriennal est indispensable pour créer un système des Nations Unies pour le développement pertinent, cohérent et efficient; les deux délégations sont satisfaites du cadre de recouvrement des coûts élaboré dans le cadre de l'examen quadriennal, qui représente une nette amélioration par rapport à la pratique précédente et produit déjà de bons résultats. La partie

du débat de 2015 du Conseil économique et social qui sera consacrée aux activités opérationnelles fournira l'occasion de définir les principales questions à inclure dans le prochain cycle d'examen.

15. **M. Timbe Baka Zolay** (République démocratique du Congo) dit que la coopération Sud-Sud joue un rôle croissant dans le développement des capacités de production et la croissance durable des pays en développement. Elle présente de plus en plus d'intérêt grâce à la diversité des partenariats et est source de grands bienfaits économiques pour les pays en développement. L'Organisation doit ouvrir la voie en prêtant une attention particulière à la coopération Sud-Sud et en renforçant les capacités dans ce domaine. Aider les pays du Sud à rendre leurs produits plus compétitifs est indispensable mais il faut pour cela tenir compte des priorités nationales de chaque État. À cette fin, les entités du système des Nations Unies, les partenaires du développement et le secteur privé devraient verser des fonds substantiels pour promouvoir les activités liées à la coopération Sud-Sud.

16. En raison de multiples conflits armés, la République démocratique du Congo doit faire face à plus de difficultés que les autres pays du Sud pour exécuter des programmes de développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Le Gouvernement fait néanmoins de grands efforts pour appuyer ce type de coopération, notamment en promouvant des partenariats avec des entités publiques et privées des pays du Sud dans le cadre d'un programme quinquennal national. C'est ainsi que des nationaux et des entreprises de pays du Sud travaillent, partout en République démocratique du Congo, dans l'agriculture, la construction d'infrastructures et d'autres domaines, au développement socioéconomique du pays.

17. L'intervenant appelle la communauté internationale à classer la République démocratique du Congo parmi les pays pouvant bénéficier de l'appui à long terme d'un partenariat de développement. Cet appui ne devrait pas être limité aux secours humanitaires d'urgence, comme c'est le cas en ce qui concerne la lutte contre le virus Ebola, et devrait s'étendre à des secteurs vitaux comme ceux de la santé et de l'éducation.

18. **M. Hajilari** (République islamique d'Iran) se félicite des faits nouveaux dont fait état le rapport du Secrétaire général sur l'examen quadriennal, parmi lesquels l'élaboration d'un nouveau cadre de suivi et

d'établissement de rapports et l'alignement du plan stratégique de plusieurs entités du système des Nations Unies sur l'examen quadriennal.

19. La délégation iranienne déplore la baisse de l'APD et les répercussions négatives de la diminution globale de l'aide au développement sur les contributions aux activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Une aide financée par des ressources de base est généralement le moyen le plus efficace de nouer des partenariats fructueux avec les pays de programme pour mener des activités opérationnelles, ces ressources étant indispensables pour que les entités des Nations Unies soient à même d'exécuter leurs mandats, de diriger les activités opérationnelles et de faire preuve d'innovation. Il faut donc remédier au déséquilibre entre les ressources de base et les autres ressources.

20. L'Iran se félicite du reclassement du Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud en Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et de la nomination du chef du Bureau comme Envoyé spécial du Secrétaire général pour la coopération Sud-Sud. Cette coopération est un facteur clé des relations internationales et, vu qu'elle est une expression de solidarité entre les pays du Sud, c'est à ces pays qu'il appartient d'en établir l'agenda. La coopération Sud-Sud ne devrait pas être considérée comme une forme traditionnelle d'aide au développement et ne devrait pas non plus se substituer à la coopération Nord-Sud. Le système des Nations Unies pour le développement peut appuyer sensiblement ce type de coopération et la coopération triangulaire dans des domaines tels que le commerce et l'agriculture. Il faudrait que les politiques et les programmes de l'Organisation fassent une plus large place à la coopération Sud-Sud afin de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des pays en développement.

21. **M. Wang Min** (Chine) dit que le développement mondial souffre d'un manque de ressources flagrant et que les pays en développement doivent faire face à des difficultés de plus en plus redoutables pour se développer. Il invite instamment tous les organismes du système des Nations Unies pour le développement à se conformer pleinement et résolument à la résolution 67/226 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal.

22. Le système des Nations Unies pour le développement doit maintenir l'élimination de la

pauvreté et la promotion du développement au centre de ses activités et s'efforcer d'améliorer son fonctionnement. Les programmes et fonds pertinents devraient respecter le principe de la direction et de l'appropriation nationales et accroître leur contribution au renforcement des capacités. Dans ce contexte, il faut augmenter sans discontinuer les ressources consacrées au développement, pour ce qui est de leur montant et de leur structure. La tendance à la baisse du financement du développement et le déséquilibre entre les ressources de base et les autres ressources ont réduit la capacité du système des Nations Unies pour le développement de remplir efficacement ses fonctions et sont une source de préoccupation pour les pays en développement. Le système et ses organismes devraient donc prendre des mesures pour remédier à cette situation.

23. Pour financer le développement, il faudrait continuer à faire une priorité du respect des engagements pris au titre de l'APD, et le système et les organismes des Nations Unies devraient inviter instamment les pays développés à s'acquitter au premier chef du financement du développement, tout en augmentant leur aide aux pays en développement. La coopération Nord-Sud demeure la principale filière de la coopération internationale pour le développement mais il y aurait lieu d'établir un partenariat mondial de développement plus équilibré. À cet égard, il faudrait appuyer davantage la coopération Sud-Sud, grâce à laquelle les pays en développement peuvent s'entraider, dans un esprit de solidarité, aux fins de leur développement. Cette coopération devrait être placée sous la seule direction des pays en développement et devrait compléter, et non remplacer, la coopération Nord-Sud. Le système des Nations Unies pour le développement et les organismes des Nations Unies devraient fournir les politiques et l'appui financier nécessaires, en respectant les caractéristiques et les principes de la coopération Sud-Sud, et recourir pleinement aux services du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et de l'Envoyé spécial chargé de la question.

24. **M^{me} Ibrahimova** (Azerbaïdjan) dit qu'elle se félicite que le Groupe de travail à composition non limitée sur les objectifs du développement durable fasse figurer les moyens de mise en œuvre parmi les objectifs de développement durable proposés mais fait observer qu'il faut adopter une approche holistique pour régler un grand nombre de problèmes, tels que la

baisse des flux d'APD, la volatilité des flux de capitaux et la persistance des problèmes de dette, qui ont tous pour effet d'aggraver les difficultés de développement des pays en développement.

25. En tant que pays fournisseur d'une APD, l'Azerbaïdjan continue à aider à résoudre les problèmes humanitaires et socioéconomiques des pays en développement : plus de 30 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie bénéficient de son aide internationale. Il a par ailleurs noué des partenariats avec des organisations internationales bien établies afin d'appuyer le développement durable.

26. En ce qui concerne les pays en développement sans littoral, il ressort des propositions du Groupe de travail à composition non limitée que la communauté internationale est très désireuse de donner pleinement suite au Programme d'action d'Almaty et de répondre aux besoins des pays en développement sans littoral à l'aide d'un nouveau cadre de coopération dans le domaine des transports à des fins de développement. L'Azerbaïdjan a progressé dans ce domaine en lançant de nombreux projets, dont ceux concernant la ligne de chemin de fer Bakou-Tbilissi-Kars et un nouveau port maritime, qui offrira de grands débouchés à l'intersection des couloirs de transport Est-Ouest et Nord-Sud.

27. **M^{me} Raviлова-Borovik** (Fédération de Russie) dit qu'il faut se préoccuper d'améliorer la qualité des rapports analytiques et qu'elle se félicite à cet égard du regroupement des rapports des organismes opérationnels sur la suite donnée aux examens quadriennaux. Il faudrait que les programmes et les fonds rendent compte de leurs activités de développement en se conformant aux paramètres unifiés établis par le Groupe des Nations Unies pour le développement.

28. La Fédération de Russie accueille avec satisfaction les mesures prises pour accroître le niveau, la stabilité et la prévisibilité du financement des activités opérationnelles et souligne qu'il va falloir reconstituer les ressources de base en temps utile et de façon appropriée. Il n'est pas souhaitable d'examiner le niveau et le mode de calcul des taux de recouvrement des coûts avant 2016, c'est-à-dire avant l'examen à mi-parcours des budgets intégrés des organismes.

29. La Fédération de Russie est très désireuse de coopérer davantage avec le système des Nations Unies pour aider à dispenser un appui technique au

développement socioéconomique des États les plus démunis. Dans leur travail, les organismes opérationnels devraient viser avant tout à concrétiser le développement durable des pays de programme, à renforcer les systèmes de santé, à lutter contre la pauvreté et à agir dans des domaines tels que l'emploi, l'agriculture et le commerce. Il faudrait modifier encore la thématique des activités opérationnelles de façon qu'elle s'accorde aux besoins des pays en développement, plutôt qu'aux considérations et aux priorités des organismes opérationnels. Il faudrait aussi que les activités et les fonds afférents aux projets soient plus étroitement liés aux stratégies nationales de développement et aux mesures qui sont prises dans les États bénéficiaires pour les appliquer. Les cycles de planification des organismes opérationnels et des pays de programme devraient être synchronisés.

30. Il faudrait intégrer davantage la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement, en s'inspirant à cette fin des décisions prises par le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud à sa dix-huitième session et de la résolution adoptée par le Conseil économique et social à l'issue du débat de sa session de fond de 2014 consacré aux activités opérationnelles.

31. **M. Biya** (Cameroun) dit que lorsque le programme de développement pour l'après-2015 sera adopté, il faudrait l'intégrer dans les prochains plans stratégiques des fonds, programmes et organismes des Nations Unies, ainsi que dans leurs plans en vigueur, lors de l'examen à mi-parcours de leur application.

32. L'Afrique doit rester au centre du système des Nations Unies pour le développement et il faut donc qu'elle reçoive un niveau de ressources financières et humaines correspondant. Elle a plus que jamais besoin d'un système de développement qui lui permette de relever les nombreux défis auxquels elle est confrontée. Dans ce contexte, la disponibilité de ressources de base stables et prévisibles est cruciale pour la bonne mise en œuvre des activités opérationnelles. Il faut par ailleurs remédier d'urgence au déséquilibre alarmant entre les ressources de base et les autres ressources afin d'aider à renforcer les organismes, les fonds et les programmes. Ce déséquilibre n'étant pas causé nécessairement par un manque de ressources, la volonté politique reste un enjeu majeur. Le niveau inhabituellement élevé de fonds pré-affectés empêche le système des Nations

Unies pour le développement de remplir ses fonctions et d'aider les États à exécuter leurs programmes de développement.

33. À cet égard, les organismes, les fonds et les programmes doivent s'acquitter de leur mandat conformément aux décisions des organes intergouvernementaux et dans le respect des priorités nationales. En tout état de cause, l'élimination de la pauvreté doit rester le cheval de bataille du système des Nations Unies pour le développement.

34. Le Cameroun accueille avec satisfaction le rapport du Corps commun d'inspection concernant les coordonnateurs résidents (A/69/125) et souligne qu'il importe de diversifier immédiatement le système des coordonnateurs pour ce qui est de la répartition géographique, du genre et de l'organisation d'origine. À cette fin, il faudra modifier les critères de sélection de façon qu'ils tiennent compte de la diversité des systèmes d'éducation et des sensibilités culturelles.

La séance est levée à 16 heures.